

**C.P.LV**

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : cplvreillane@wanadoo.fr

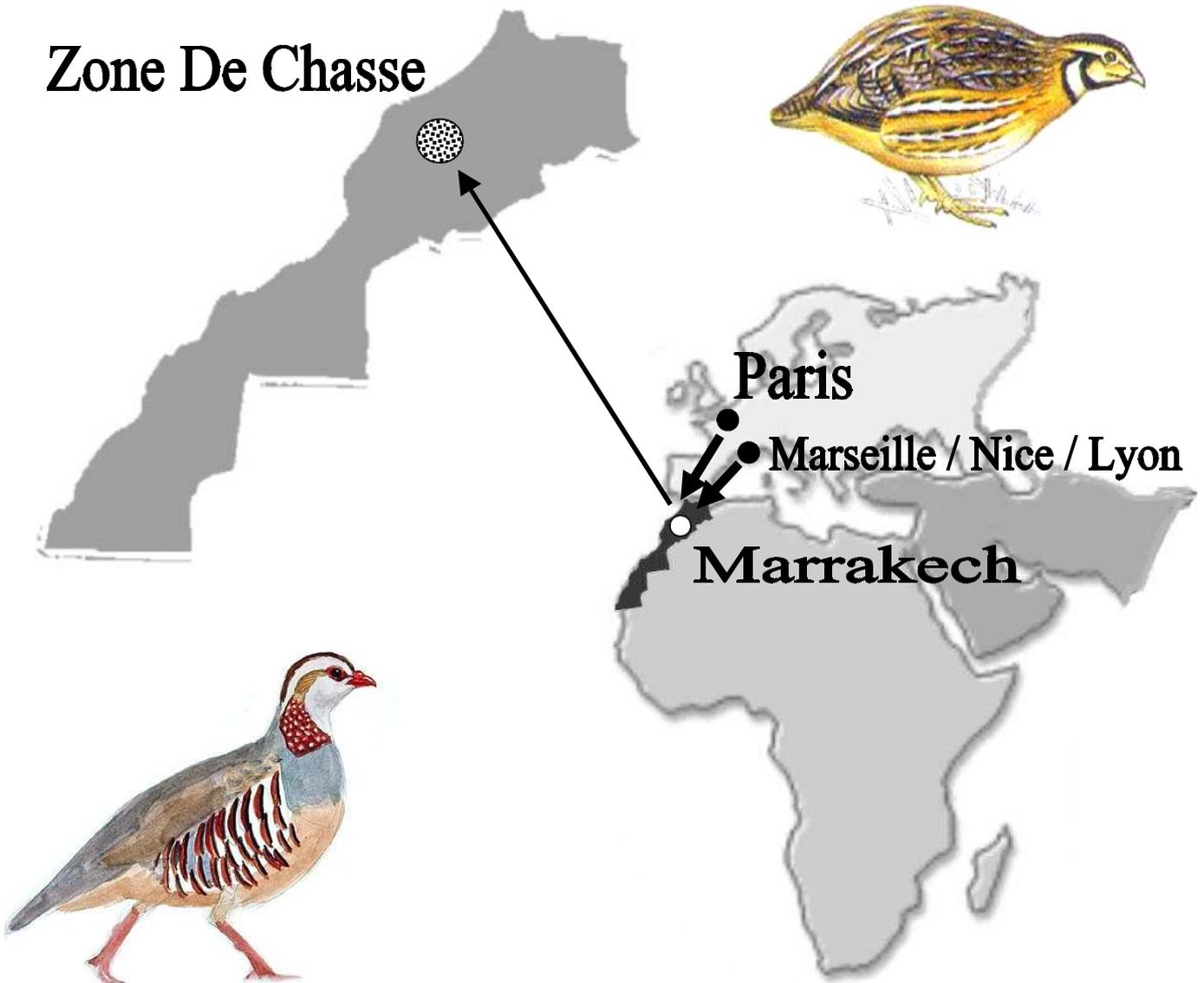
# MAROC

*Caille, Perdrix Gamba,  
Grive, Alouette, Tourterelle  
Sanglier*

## AU DEPART DE MARRAKECH

Le Maroc est le pays du soleil. Il est depuis toujours le royaume de la chasse. La saison s'étend sur près de 9 mois grâce à la diversité du gibier, ouverture et fermeture s'échelonnant du 1er Octobre à fin Juin avec un seul mois creux, Avril. Venez au Maroc. Vous pourrez apprécier la diversité du gibier, la qualité de ses chasses, l'organisation, la gentillesse et l'efficacité de nos interlocuteurs.

## Zone De Chasse



Nous possédons plusieurs territoires de chasse.

Ils sont situés dans la région de **Marrakech, Essaouira et Beni Mellal** au pied de la montagne (moyen Atlas). Nous avons également des territoires proches d'Essaouira.

## **C.P.LV**

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

www.cplv.fr

Licence 083.96.0006  
e-mail : cplvreillane@wanadoo.fr

### **GIBIERS / SAISON**

- **Perdrix Gamba :**

*Perdrix* : Du 1<sup>er</sup> Octobre au 30 Janvier.

**Meilleure période** : Octobre à Décembre

Chasse autorisée tous les jours.

- **Cailles :**

*Cailles* : Du 1<sup>er</sup> Octobre au 15 Février.

**Meilleure période** : Excellente toute la saison

Chasse autorisée le Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi.

- **Tourterelles :**

*Tourterelle* : Du 28 Juin au 5 août.

**Meilleure période** : Excellente toute la saison

Chasse autorisée le Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi.

- **Alouette :**

*Alouette* : Du 1<sup>er</sup> Octobre au 15 Février.

**Meilleure période** : Octobre

Chasse autorisée tous les jours.

- **Grive :**

*Grive* : Du 1<sup>er</sup> Octobre au 28 Février.

**Meilleure période** : Janvier / Février

Chasse autorisée tous les jours.

- **Sangliers :**

*Sanglier* : Du 1<sup>er</sup> Octobre au 15 Février.

**Meilleure période** : A partir de la mi- Octobre la chasse au sanglier est meilleure, ce dernier se répartissant d'une façon plus homogène.

Chasse autorisée tous les jours.



### **QUOTAS**

- **Perdrix rouges** : Tableau limité : **7** perdrix par chasseur et par jour.

- **Cailles** : Tableau limite : **20** cailles par chasseur et par jour.

- **Tourterelles** : Tableau limite : **50** tourterelles par chasseur et par jour.

- **Alouette** : Pas de quotas.

- **Grives** : Pas de quotas.

- **Sanglier** : Prévoir environ 1 sanglier par chasseur et par jour.



*Les quotas peuvent être dépassés de quelques pièces mais nous vous demandons de les respecter au maximum.*

## **C.P.LV**

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : cplvreillane@wanadoo.fr

### **METHODE DE CHASSE**

- **Perdrix Gambra:**

La perdrix Gambra se chasse devant soi avec des rabatteurs. Le maximum de chasseurs chassant dans le même groupe est de cinq / six. Possibilité de chasser avec son chien. Les rabatteurs lèvent les perdreaux au fur et à mesure de l'avancée du groupe. De temps en temps de petites battues en postant les chasseurs sont organisées. La chasse se déroule de 8h00 jusqu'à 13h00, si le quota est atteint avant elle se termine vers 12h00.

- **Caille :**

La caille se chasse devant soi avec les chiens de l'organisateur ou les vôtres. Chaque groupe est constitué de 2/3 chasseurs chassant avec 2 chiens ou plus dans la grande plaine du Tadla au milieu des champs de luzerne. La chasse se déroule de 8h00 jusqu'à 13h00, si le quota est atteint avant elle se termine vers 12h00.

- **Tourterelles :**

La tourterelle se chasse au poste le matin de 6 heures à 10 heures et l'après midi de 15 h à 19 h.

- **Alouette :** Les alouettes se regroupent en grande densité dans la plaine de la Tadla durant les mois chauds. Elle y trouve de quoi se nourrir. On la chasse soit de l'avant, soit avec un miroir au poste.

- **Grives :** La grive se chasse le matin avec des rabatteurs au milieu de champs d'olivier. Le soir à la remontée.

- **Sangliers :**

La chasse des sangliers se pratique en battues avec tout le personnel nécessaire : chef de chasse, porteurs, rabatteurs (minimum 40), chiens... Le gibier est très sauvage, méfiant, rusé, difficile à débusquer. Il faut tirer très vite. La chasse se déroule de 8h00 jusqu'à 13h00, si le quota est atteint avant elle se termine vers 12h00



## **C.P.L.V**

*Chasse Pêche Loisirs Voyages*

*Licence 083.96.0006*

*Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : cplvreillane@wanadoo.fr*

## **HEBERGEMENT**

A l'hôtel 5\*\*\*\*\* Royal Mirage Marrakech, situé au cœur de Marrakech, tout près des jardins de la Ménara et à quelques minutes de la médina, face aux montagnes de l'Atlas. L'aéroport se trouve à 5 km. Taxis (payants).

L'hôtel Royal Mirage Marrakech dispose de 661 chambres réparties dans plusieurs bâtiments (dont 1 ouvert en 2002) de 4 à 6 étages au milieu d'un jardin de style Andalou à la végétation luxuriante. Pour votre confort : restaurant principal intérieur (cuisine internationale présentée sous forme de buffet), restaurants à la carte, snack, bar, piano-bar, boutiques, salon de coiffure et d'esthétique, salles de réunion, ascenseurs, change. Votre chambre est climatisée et aménagée avec téléphone, télévision, mini-bar, carrelage ou moquette, salle de bains avec sèche-cheveux, balcon. Activités et sports gratuits : piscine extérieure (chauffée selon saison) avec parasols, chaises longues et serviettes ; 2 courts de tennis (terre battue) ; mini-golf.

## **TRANSPORT / AERIEN**

Les vols de France s'effectuent soit sur la compagnie nationale du Maroc

Ou sur la compagnie national de France



**Atlas-blue.com**

Et

Des départs de Nice, Marseille et Lyon sont possibles en vol direct. Des accords pour le transport de vos chiens sont possibles sur Royal Air Maroc, Atlas Blue et Air France. Les arrivées sont prévues sur Marrakech.

Sur place pour vos transferts de l'aéroport sur la zone de chasse et durant votre séjour (chasse inclus) un minibus avec chauffeur est à votre disposition. Pour un groupe inférieur à 5 participants une voiture de location sera à votre disposition.

## **GUIDE**

A votre arrivée à l'aéroport notre partenaire vous attendra pour le dédouanement des armes. Il procédera aux formalités d'entrée des armes et vous conduira à votre hôtel. Pour le retour il vous indiquera les consignes à respecter. Notre partenaire prendra contact avec vous dans la soirée pour vous expliquer le déroulement de votre séjour.

Le lendemain matin votre guide viendra vous chercher a votre hotel pour se diriger vers les territoires de chasse (entre 20 minutes et 1 heure et demi de route). Au passage vous récupèrerez rabatteurs et chiens.

## **ARMES ET MUNITIONS**

L'importation des cartouches à plombs et à balle est strictement interdite au Maroc. (Cartouches locales et d'importation 0,35 Euros / pièce). C.P.L.V se charge de l'obtention de la licence d'importation temporaire des fusils ainsi que de l'établissement du permis de chasse dont la demande doit parvenir au Maroc au minimum 1 mois avant l'arrivée. Nous fournir la photocopie du passeport, du permis de chasse, 4 photos d'identité, N°, marque et calibre de ou des armes importées et notre formulaire.

## **C.P.LV**

*Chasse Pêche Loisirs Voyages*

*Licence 083.96.0006*

*Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18    www.cplv.fr    e-mail : cplvreillane@wanadoo.fr*

## **EXPORTATION DU GIBIER**

L'exportation est interdite. Quelques pièces sont accordées, mais pour un grand nombre un certificat vétérinaire est obligatoire. Nous vous demandons de rester raisonnable pour ne pas créer de problème aux aéroports. Il est possible de consommer votre gibier sur place. Prévenir la réception de l'hôtel. Il est possible de faire plumer votre gibier et de le conserver jusqu'à votre départ dans des frigos. (Pourboire à remettre à la personne qui s'occupe de plumer)

## **EQUIPEMENT**

Vêtements de chasse légers, gilet de tir. Ne pas oublier un chapeau, de couleur sombre de préférence, des lunettes de soleil, un gilet (ou cartouchière) et un sac pour les cartouches.

## **FORMALITES**

Passeport en cours de validité pour les chasseurs mais une carte d'identité avec un bon d'échange fourni par l'agence suffit pour les accompagnants. Permis de chasse français. Nous vous conseillons de vous procurer une carte européenne d'arme à feu.

## **SANTE**

Aucune obligation, nous vous conseillons le vaccin antitétanique et hépatite B.

## **MONNAIE**

1 euro = 11 Dirham



## **PROGRAMME**

*5 Jours / 4 Nuits / 3 jours de chasse*

### **JOUR 1 :**

Départ de Marseille arrivée Marrakech. Accueil de notre partenaire pour le denouement de votre arme. Mise à disposition de votre véhicule de location à l'aéroport ou minibus avec chauffeur et transfert à destination de votre hôtel. Accueil, installation et organisation de la journée de chasse du lendemain. Dîner et nuit.

### **Du JOUR 2 au JOUR 4 :**

3 jours de chasse selon formule avec votre guide en demi pension. Transports et déplacements avec votre véhicule de location ou minibus pour la chasse compris. Séjour en demi pension en chambre double.

### **JOUR 5 :**

Petit-déjeuner et transfert a l'aéroport et départ de Marrakech pour Marseille.

## **C.P.L.V**

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : cplvreillane@wanadoo.fr

### **PRIX & CONDITIONS**

*Nous pourrons organiser la chasse selon vos souhaits*

#### ***Tourterelles, cailles, calandres, grives***

	<u>Chasseur</u>	<u>Accompagnant</u>
<b>3 jours de chasse</b>	<b>1 460 €</b>	<b>730 €</b>
<b>Journée supplémentaire</b>	<b>205 €</b>	<b>60 €</b>

#### ***Perdrix, Sangliers***

	<u>Chasseur</u>	<u>Accompagnant</u>
<b>3 jours de chasse</b>	<b>1 610 €</b>	<b>730 €</b>
<b>Journée supplémentaire</b>	<b>250 €</b>	<b>60 €</b>

#### **Les prix comprennent :**

- Le vol A/R MARSEILLE -MARRAKECH en classe économique sur vol Atlas Blue à 350 €
- L'accueil et l'assistance à l'aéroport de Marrakech
- L'organisation de la chasse sur nos territoires privés avec guide, chien.
- L'hébergement en Hôtel 4\*\*\*\* en 1/2 pension en chambre double
- La location d'un véhicule ou d'un minibus avec chauffeur (dans ce cas la l'essence est compris) pour vos transferts et déplacements pour la chasse
- Le permis de chasser Marocain et la licence touristique
- Conservation et réfrigération du gibier.

#### **Les prix ne comprennent pas :**

- Les taxes aéroport 65 €
- L'éventuelle hausse carburant.
- Les déjeuners (Possibilité de pension complète à l'hôtel)
- Les cartouches : 0,35 euros pièce
- Les pourboires aux guides
- Les assurances voyage
- Le supplément chambre single en hôtel 4 \*\*\*\* : 18 € / Nuit
- Le supplément en hôtel 5\*\*\*\*\* : 28 € / Nuit en chambre double et 55 € / Nuit en chambre individuelle

#### **• PROGRAMME SUR MESURE**

- Si un jour caille remplacé par un jour perdrix, gabra ou sanglier, supplément de 50 € / chasseur / journée de chasse

#### **CONDITIONS D'ANNULATION :**

Annulation intervenant à plus de 60 jours avant le départ : 15 % de frais d'annulation/personne.  
Annulation intervenant entre 60 et 45 jours du départ : 50 % de frais d'annulation.  
Annulation intervenant entre 44 et le jour du départ : 100 % de frais d'annulation.

**RESERVATION :** 50 % à la réservation. Solde 45 jours avant le départ.